À RETENIR

L'étude confirme certaines tendances déjà observées. Elle apporte des éléments pour ouvrir quelques débats et guider les politiques publiques.

1 - UNE EXTRÊME DIVERSITÉ

Le panel étudié montre une grande variété de réalités locales liées à la diversité des ruralités (démographie, moyens...).

2 - DES ACCUEILS DE QUALITÉ CONFORMES À LA RÈGLEMENTATION MALGRÉ LES CONTRAINTES

Les accueils optimisent les moyens disponibles pour proposer une offre pédagogique de qualité en respect des exigences et des objectifs posés (encadrement, fréquentation, accueil du handicap...). Des marges de progrès subsistent, notamment pour les locaux.

3 - DES SPÉCIFICITÉS RURALES ET DES ATOUTS ASSOCIATIFS

Des particularismes liés aux territoires se dégagent : centres de petite taille, mixité des âges, adéquation aux besoins, proximité avec la nature, intergénération. Les centres reflètent les valeurs portées par les associations.

4 - DES ÉVOLUTIONS ET DES TENDANCES CONVERGENTES

Les territoires bougent, les compétences changent. L'intercommunalité s'est imposée. La concentration se renforce. Des centres sont repris par les collectivités et la commande publique se développe. Les différences sont notoires entre des accueils périscolaires qui se structurent et les extrascolaires. Leur gestion administrative est devenue très complexe.

5 - DES QUESTIONNEMENTS À L'ATTENTION DES ACTEURS PUBLICS

Les territoires s'agrandissent, la question de la proximité se pose.

En dépit des derniers dispositifs, la coéducation reposant sur un projet partagé impliquant tous les acteurs reste difficile à mettre en œuvre.

Le cadre posé et les limites budgétaires contraignent les acteurs en termes de locaux, de personnel et d'activités.

La reconnaissance et la professionnalisation du secteur de l'animation constituent une étape indispensable pour renforcer la qualité de l'offre sur tous les territoires.



Un grand merci à l'ensemble des structures et aux équipes de professionnels et bénévoles qui ont participé à cette étude.

Grâce à eux, nous connaissons mieux les accueils de loisirs en milieu rural et notre action peut s'adapter davantage aux attentes et besoins identifiés.







En partenariat avec la CCMSA, Familles Rurales a réalisé une étude sur les Accueils de loisirs en milieu rural. Cette demande au cabinet Eexiste répond à un double objectif : mieux comprendre les réalités des ALSH en milieu rural et dégager des pistes objectives d'aides et dispositifs adaptés à leurs besoins. L'étude s'est déroulée lors du dernier trimestre 2017 sur tous les types d'ALSH.



Familles Rurales Fédération nationale

7 cité d'Antin - 75009 Paris Tél. 01 44 91 88 88 www.famillesrurales.org infos@famillesrurales.org Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée et habilitée pour son action :

- famille

- loisirs

- consommatior - éducation vie associativeformation

- ieunesse

- santé





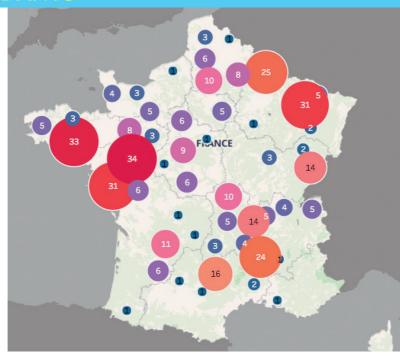
MÉTHODOLOGIE

Etude de terrain auprès de 13 structures

Enquête auprès d'un échantillon de 1400 accueils de loisirs

NOMBRE DE RÉPONDANTS





LES CHIFFRES CLÉS

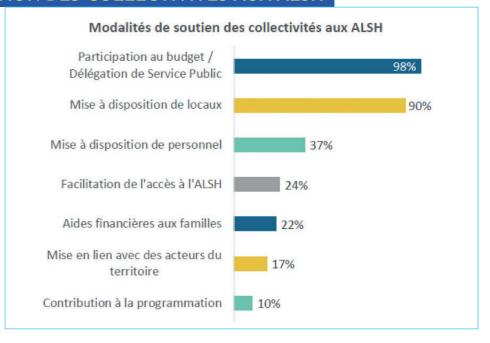
PROFIL

7	ENFANTS	600
30	JOURS D'OUVERTURE	250
28 K€	BUDGET	1,5 M€
Publique	GESTION	Privée
Saisonniers	ANIMATEURS	Annualisés
	INIEDACTRILICTURES	D (11)
Précaires	INFRASTRUCTURES	Dédiées
Consommateurs	PARENTS	Engagés
Aucun	PARTENARIATS	Nombreux
Aucune	VIE EN RESEAU	Dynamique

GESTION

- 64% sont sous la compétence d'un EPCI, 36% sont restés sous compétence communale.
- 16% sont concernés par des DSP

PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS AUX ALSH



GESTION

- En moyenne, l'accueil rayonne sur 8 communes soit 33km2 (en extrascolaire)
- 29% bénéficient d'un ramassage scolaire en période scolaire

RESSOURCES HUMAINES

- 52% ont des difficultés à recruter des animateurs qualifiés
- 13% peinent à recruter des directeurs qualifiés

STRUCTURES

- 60 places en moyenne en extrascolaire
- 76 places en moyenne en périscolaire

RELATION AVEC LES ÉLUS

 75% déclarent que leur activité est importante ou essentielle pour les élus et qu'ils se sentent soutenus.

FINANCE

- 87% appliquent des tarifs différenciés en fonction des quotients familiaux
- Le tarif minimum moyen pour les familles est de 8,45€ pour une journée à l'ALSH
- 56% déclarent rencontrer des **difficultés dans l'organisation** de certaines activités notamment liées à leur situation budgétaire.

INCLUSION

• 73% accueillent des enfants en situation de handicap

PARTICIPATION

- 75% citent leur proximité avec les parents comme une force
- Dans 88% des structures, les enfants proposent des activités/ thématiques/ sorties...
- 87% des structures associatives font appel à les bénévoles

PARTENARIAT

- 90% organisent des manifestations ouvertes aux habitants de leurs territoires, ponctuellement ou régulièrement
- 72% développent des relations avec un EHPAD ou une maison de retraite sur leur territoire pour mettre en place des activités communes